



Monsieur le Secrétaire Général Adjoint aux Affaires Humanitaires,  
Madame l'Assistante du Secrétaire Général,  
Distingués collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Parler des risques de désastre n'est pas chose facile.

Chaque année, nous célébrons la journée internationale pour la prévention des catastrophes. Paradoxalement, les annonces de désastres à travers le monde sont de plus en plus fréquentes. Dans ces moments difficiles, la solidarité des peuples se réaffirme et je tiens à saluer, ici, la communauté internationale et les organisations non gouvernementales qui se mobilisent rapidement lors des urgences.

Cependant, s'engager dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire de Développement pour un pays hautement vulnérable reste très aléatoire, car les nations les plus vulnérables sont toujours les plus affectées par ces événements.

Aujourd'hui, je veux partager avec vous de l'expérience d'Haïti où le gouvernement s'engage dans la dynamique de la réduction de la vulnérabilité comme un des moteurs de développement et de relance économique. Notre expérience confirme les propos d'ouverture du Sous Secrétaire Général Mr John Holmes : la nécessité d'intégrer la réduction de la vulnérabilité dans l'agenda de développement et le besoin d'assurer les ressources pour son application.

En 2004, une série d'inondations locales et la tempête Jeanne ont eu un impact disproportionné : 5,000 morts et 300,000 personnes affectées. Les pertes et dommages se sont chiffrés à 9% du PIB. Cette dure réalité a permis une prise de conscience précoce des gouvernements successifs sur l'importance à accorder à la Réduction des Risques de Désastre. Comme tous les pays représentés ici, nous avons signé le Cadre d'Action de Hyogo et mis en place un agenda pour sa mise en œuvre.

Dans un premier temps, nos efforts se sont concentrés sur les mesures préventives. Nous avons réussi à réduire les pertes de vies humaines de manière considérable grâce à l'établissement d'un Système national de gestion des risques et des désastres. En parallèle, nous avons travaillé sur la stratégie. En effet, le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP, 2008-2010) intègre la Réduction des Risques de Catastrophe parmi les politiques transversales fondamentales. Les partenaires techniques et financiers nous ont suivis dans la démarche : ainsi, le Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies ou la Stratégie d'Appui au Pays de la Banque Mondiale ont retenu la Réduction des Risques de Désastre comme thématique commune à leurs programmes d'appui.

Ces efforts nous ont appris quatre leçons importantes, à savoir :

- 1- Le renforcement des capacités locales est critique pour l'efficacité et la rapidité de la réponse aux désastres grâce à leurs connaissances du terrain et leur proximité avec populations vulnérables.
- 2- La nécessité d'organiser la gestion post désastre en 3 phases complémentaires : l'humanitaire pour couvrir les besoins urgents, le relèvement immédiat pour assurer la recapitalisation des foyers affectés, et finalement la reconstruction pour relancer l'économie.

En mai dernier à Washington, lors de la rencontre avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers, le Gouvernement a présenté la réduction de la vulnérabilité comme un des piliers de la relance économique. Nous avons un défi à relever. Nous devons passer d'une démarche attentiste à une approche proactive afin d'atteindre les OMDs et de préserver nos gains.

Ainsi, l'intégration de la réduction de la vulnérabilité a été systématisé de la façon suivante.

- La Primature développe ses outils de décision stratégique, comme la mise en place légale du comité interministériel de l'aménagement du territoire, présidée par Madame la Première Ministre.
- Parallèlement, le Ministère de la Planification développe une Cellule de Réduction de Vulnérabilité pour coordonner les interventions et assurer leur suivi et évaluation.
- Les différents secteurs se préparent à renforcer leurs capacités techniques afin de mieux protéger leurs investissements.
- Enfin, au niveau local, les comités décentralisés se mobilisent pour les actions concrètes à travers leurs plans de développement local.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, avec les tendances d'urbanisation, d'utilisation des ressources naturelles et avec les conséquences attendues du changement climatique, nous devons nous préparer à faire face à encore plus d'aléas. À terme, toute politique nationale, chaque stratégie sectorielle, chaque programme, chaque projet, chaque activité, devra inclure une composante de réduction de la vulnérabilité afin de pouvoir maîtriser son développement et le rendre durable. Nous ne pouvons pas vivre sous le risque. Nous devons vivre avec le risque.

Je vous remercie.